FORENINGEN AF
EUROPÆISKE ADVOKATER

EUROPÄISCHER ANWALTSVEREIN

ΕΝΩΣΗ
ΕΥΡΩΠΑΙΩΝ ΔΙΚΗΓΟΡΩΝ

EUROPEAN LAWYERS' UNION

UNION DE ABOGADOS
EUROPEOS

EUROOPAN ASIANAJAJALIITTO

U A E

UNION DES AVOCATS
EUROPÉENS

UNIONE DEGLI AVVOCATI
EUROPEI

EUROPESE ADVOCATEN UNIE

UNIÃO DOS ADVOGADOS
EUROPEUS

EUROPEISKA ADVOKATERS UNION

Réunion du Comité exécutif

Le 30 novembre 2013 à Prague

Meeting of the Executive Committee

On November 30th 2013 in Prague

Le samedi 30 novembre 2013 s'est tenue à 11.30 heures le Comité exécutif de l'Union des Avocats Européens à Prague en Rue Sporkova 14, avec l'ordre du jour suivant :

1. Election d'un Premier Vice- Président;
2. Congrès 2014 à Vienne;
3. Assemblée general 2014;
4. Commissions et Délégations;
5. Partecipation de l'UAE aux travaux des OING au Conseil de l'Europe;
6. Divers.

1. Élection d'un Premier Vice-Président

Monsieur Carlos Botelho Moniz est le seul candidat au poste de Premier Vice – Président. Monsieur le Président Bruno Telchini propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité par le Comité Exécutif.

Me Carlos Botelho Moniz remercie pour le vote et dans son bref discours de présentation il rappelle qu'il est un des membre fondateur de l'UAE et qu'il a organisé à Lisbonne le Congrès 2013 de l'Union des Avocats Européens sur le sujet "La crise financière et économique en Europe. Crise et reprise?". Me Botelho Moniz proclame son attachement à l'UAE et aux valeurs de la tradition européenne, et souhaite que son mandat soit caractérisé par le mot "amitié".

2. Congrès 2014 à Vienne

Le Congrès UAE de 2014 se déroulera à Vienne du 26 au 28 juin. Un premier programme a déjà été illustré à l'aide de diapositives par l'organisateur Me Michael Poduschka, au cours de l'Assemblée Générale.

3. Assemblée Générale 2014

Le président explique au Comité la nécessité d'organiser l'assemblée 2014 en Pologne, afin de continuer l'opération de développement de l'association dans les pays de l'Europe de l'est.
Me Pierluigi Vasile déclare être disponible pour s'occuper de l'organisation, en proposant comme villes possibles Varsovie ou Cracovie. Le Comité décide pour Cracovie. Me Vasile fera un rapport sur les lignes générales du programme au cours du prochain comité exécutif. L'assemblée aura lieu la dernière semaine de novembre.

4. Commissions et Délégations

En l'absence de la Coordinatrice des Commissions et des Délégations Régionales Me Paola Tarchini et à sa demande, le Président résume les activités effectuées par les Commissions et les Délégations au cours de la dernière période, en rappelant ce qui a été largement exposé à l'Assemblée au cours de son intervention

5. Participation de l'UAE aux travaux des OING au Conseil de l'Europe

Comme le Secrétaire Général Romain Lutgen l'a déjà dit dans son exposé, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a décidé de recommander l'Union des Avocats Européens pour l'obtention du statut participatif auprès de son organisation. Le Président observe qu'il s'agit d'une reconnaissance très importante, qui est de nouveau octroyée à notre organisation internationale d'avocats et remercie ses collègues de Strasbourg Me Laurent Hincker, Grégory Thuan et M.me Valéria Reva qui se sont occupés du dossier pour le compte de l'UAE.

6. Divers

Compte tenu de l'importance des manifestations institutionnelles que sont le Congrès et l'Assemblée Générale, et étant donné les économies que le bureau a réussi à réaliser dans d'autres secteurs, le président propose d'augmenter, à partir de 2014 , la contribution que l'UAE concède à l'organisateur de l'assemblée générale de 1 500 à 3 000 euros. Le Comité exécutif approuve à l'unanimité.
Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Hereafter follows the English translation :

On Saturday 30th November 2013 at 11.30 a.m. was held in Prague, Sporkova street nr. 14 the Executive Committee of the Union of the European Lawyers with the following agenda:

1. Election of a First Vice- President;
2. Congress 2014 in Vienna;
3. General Assembly 2014;
4. Commissions and Delegations;
5. Participation of the UAE in the activity of the INGO in the Council of Europe;
6. Miscellaneous.

1. Election of the first Vice-President

Mr. Carlos Botelho Moniz is the only candidate to the position of First Vice – President. The President Mr. Bruno Telchini proposes his candidacy, which is unanimously approved by the Executive Committee.
The lawyer Carlos Botelho Moniz thanks everyone for voting him and, during his brief presentation speech, he recalls being one of the Founding Members of the UAE and being the organizer of the Congress of the European Lawyers' Union in Lisbon of 2013 on the topic "The financial and economic crisis in Europe: crisis and recovery?". The lawyer Botelho Moniz shows his attachment

to the UAE and to the values of the European tradition and he hopes that his time in office is going to be characterized by the word "friendship".

2. Congress 2014 in Vienna

The Congress UAE of the year 2014 will take place in Vienna from June 26th to 28th. A first program has already been illustrated through slides during the General Assembly by the organizer, the lawyer Michael Poduschka.

3. General Assembly 2014

The President describes to the Committee the opportunity to organize the Assembly 2014 in Poland, in order to continue the operation of development of the Association in the East European Countries.

The lawyer Pierluigi Vasile agrees to assume the organization, proposing as possible cities Warsaw and Krakow; the Committee decides Krakow. The lawyer Vasile will report on a general program already during the next Executive Committee. The Assembly will take place on the last week of November.

4. Commissions and Delegations

The President, in absentia and upon request of the coordinator of Commissions and Regional Delegations the lawyer Paola Tarchini, summarizes the work done by the Commissions and the Delegations in the last period of time, recalling what was already said to the Assembly during his speech.

5. Participation of the UAE at the Conference of INGO at the Council of Europe

As mentioned by the General Secretary Romain Lutgen in his report, the General Secretary of the Council of Europe decided to recommend the European Lawyers' Union to obtain the participatory status in its organization. The President points out that this is a very important recognition, which returns to be granted to our International Organization of lawyers, and he thanks the colleagues in

Strasbourg who worked on the dossier on behalf of the UAE, the lawyers Laurent Hincker, Grégory Thuan and Valéria Reva.

6. Miscellaneous

The President suggests, considering the importance of institutional events such as the Congress and the General Assembly and the economy that the Bureau was able to achieve in other areas, to increase, starting from 2014, the contribution that the UAE gives to the organizer of the General Assembly from 1500,00 to 3000,00 euros. The Committee unanimously approves.

No other Points being on the agenda, the session is raised.

Fait le 3 mars 2014 en langue française avec traduction anglaise. En cas de discordance entre le textes, seul le texte français fait foi.

Made March 3rd 2014 in French language with English translation. In case of conflict between texts, only French text is valid.

Maître Alexis Tombois
Secrétaire général adjoint

Maître Bruno Telchini
Président

FORENINGEN AF
EUROPÆISKE ADVOKATER

EUROPÄISCHER ANWALTSVEREIN

ΕΝΩΣΗ
ΕΥΡΩΠΑΙΩΝ ΔΙΚΗΓΟΡΩΝ

EUROPEAN LAWYERS' UNION

UNION DE ABOGADOS
EUROPEOS

EUROOPAN ASIANAJAJALIITTO

U A E

UNION DES AVOCATS
EUROPÉENS

UNIONE DEGLI AVVOCATI
EUROPEI

EUROPESE ADVOCATEN UNIE

UNIÃO DOS ADVOGADOS
EUROPEUS

EUROPEISKA ADVOKATERS UNION

Réunion du Comité exécutif

Le 30 novembre 2013 à Prague

Liste de présence

ETAIENT PRESENTS :

1. Maître Bruno Telchini
2. Maître Augustin Cruz Nuñez
3. Maître Pierluigi Vasile
4. Maître Alexis Tombois
5. Maître Jean Patrimonio
6. Maître Carlos Botelho Moniz
7. Maître Valentina Roberto
8. Maître Francesco Adavastro
9. Claude Bontinck
10. Riccardo Abeti
11. Jean Pierre Spitzer
12. Attila Jásdi
13. Mihai Baco
14. Rosanna Marzocca
15. Anouk Darcet Felgen
16. Bernard Legal
17. Maurizio Mazzoni
18. Paolo Re
19. Philippe Olive

FORENINGEN AF
EUROPÆISKE ADVOKATER

EUROPÄISCHER ANWALTSVEREIN

ΕΝΩΣΗ
ΕΥΡΩΠΑΙΩΝ ΔΙΚΗΓΟΡΩΝ

EUROPEAN LAWYERS' UNION

UNION DE ABOGADOS
EUROPEOS

EUROOPAN ASIANAJAJALIITTO

U A E

UNION DES AVOCATS
EUROPÉENS

UNIONE DEGLI AVVOCATI
EUROPEI

EUROPESE ADVOCATEN UNIE

UNIÃO DOS ADVOGADOS
EUROPEUS

EUROPEISKA ADVOKATERS UNION

ETAIENT EXCUSES:

1. Gérard Abitbol
2. Vincent Poinso
3. Paola Tarchini
4. Joë Lemmer
5. Romain Lutgen
6. Francesco Samperi
7. Alberto Scapaticci
8. Lucio Camaldo
9. Jaques Bonnaud
10. Gabriele Donà
11. Lamberto Liuzzo
12. Vincenzo Drago
13. Nöel Lerycke
14. Enrico Adriano Raffaelli
15. Antoni Romani

Alexis Tombois
Secrétaire général adjoint

Bruno Telchini
Président

FORENINGEN AF EUROPÆISKE ADVOKATER
EUROPÄISCHER ANWALTSVEREIN
ΕΝΩΣΗ ΕΥΡΩΠΑΙΩΝ ΔΙΚΗΓΟΡΩΝ
EUROPEAN LAWYERS' UNION
UNION DE ABOGADOS EUROPEOS
EUROOPAN ASIANAJAJALIITTO

U A E

UNION DES AVOCATS EUROPÉENS
UNIONE DEGLI AVVOCATI EUROPEI
EUROPESE ADVOCATEN UNIE
UNIÃO DOS ADVOGADOS EUROPEUS
EUROPEISKA ADVOKATERS UNION

Le Trésorier

Paris, le 20 novembre 2013

Chers Amis,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur les comptes de l'UAE pour la période s'étant écoulée depuis la dernière assemblée générale de Marseille, soit du 10 octobre 2012 au 20 novembre 2013.

Il est à noter que le précédent exercice a été écourté du fait de l'organisation de l'assemblée générale à Marseille le 13 octobre 2012.

Pour l'exercice 2012-2013, les éléments objectifs sont les suivants :

✓ **Recettes**

Les cotisations

Les recettes de l'UAE sont constituées en quasi-totalité des cotisations d'un montant de 26.240 € pour 180 cotisants.

Pour mémoire :

- en 2012, elles étaient de 15.420 € pour 107 cotisants
- en 2011, elles étaient de 28.170 € pour 181 cotisants

Cela représente une augmentation de près de 70 % des cotisations par rapport à l'année précédente.

En revanche, le nombre des cotisants d'il y a deux ans est à peine atteint.

L'augmentation peut s'expliquer par la qualité des manifestations proposées cette année et des débats scientifiques.

Plusieurs raisons peuvent expliquer la stagnation du nombre des cotisants par rapport à 2011 :

- la crise économique, qui touche principalement les pays du Sud ; notre Association est mieux représentée dans les pays du Sud particulièrement touchés

- le caractère obsolète de notre site, qui ne permet pas notamment de payer en même temps que l'adhésion, ni de payer par carte bancaire

Les 180 cotisants se répartissent ainsi :

Allemagne : 8
Autriche : 5
Belgique : 10

Espagne : 9
dont *Catalogne 4*
Andalousie 5
Madrid 0

Portugal : 4

France : 38
dont *Atlantique 1*
Paris IDF 16
Rhône Alpes 8
PACA- Corse 9
Lorraine Alsace 4

Grèce : 3
Hongrie : 3
Irlande : 0

Italie : 78
dont *Centre-est Pescara 16*
Nord-est Brescia 8
Nord Ouest Milan 40
Rome et sud 11
Sicile 3

Pologne : 1
Roumanie : 5
Turquie : 1
Suisse : 2
Luxembourg : 11
Chypre : 1
Pays-Bas : 1

Sur les 28 pays de l'UE, 14 sont représentés. Il y a Chypre, mais plus le Danemark, la Grande-Bretagne, ni l'Irlande.

Les Italiens à eux seuls représentent plus de 43 % des cotisants.

Les délégations les plus importantes sont celles de l'Italie de l'Ouest avec 40 cotisants.

Viennent ensuite les délégations de Paris IDF, Pescara Centre-Adriatique et la délégation supranationale du Grand Région Est Luxembourg avec 16 cotisants chacune.

Deux pays hors UE sont représentés, la Suisse et la Turquie.

Autres recettes

Les autres recettes sont constituées des foulards et cravates pour 155 €.

Pour mémoire, il sera rappelé que le prix d'une cravate est de 25 € et celui d'un foulard de 40 €.

✓ **Dépenses**

Les dépenses sont caractérisées principalement par les subventions aux manifestations, de 5.000 € pour le congrès de Lisbonne et 1.500 € pour l'assemblée générale.

Il a été ajouté la dépense de 1.001,81 € pour actualisation de la liste des adhérents.

Parmi les autres dépenses, il y a le règlement des annonces de la Seine pour 4.925 €.

Les frais informatiques sont de 80 €.

Les frais d'inscription au Registre du Commerce sont de 66,59 €.

Il a été également remboursé la somme de 363 € pour le congrès de Milan.

Le total des dépenses représente 14.444,40 €.

Cela représente un solde positif de **11.795,60 €.**

Les dépenses ont été réduites par rapport à l'année précédente, en particulier en raison de la fermeture du bureau de Bruxelles.

Nous disposons toujours d'un stock de cravates estimé avant dépréciation à 5.975 €.

Il convient de préciser que j'ignore totalement le nombre de cravates et de foulards encore en stock, et il m'est impossible de déterminer si les détenteurs de cravates et de foulards les ont réglés.

• •

Au titre de la stricte trésorerie, le solde s'élève à 59.127,44 €, soit une augmentation nette par rapport à l'année précédente de 12.690 €.

Il est à noter qu'il est prévu comme dépense importante, la création d'un nouveau site qui doit être mis en œuvre au début de l'année 2014.

La situation de notre trésorerie reste donc saine, notamment en raison des importantes économies réalisées depuis deux ans.

Il convient de remarquer, que malgré nos efforts les cotisations ont à peine retrouvé le montant de 2011

Cela doit nous interroger sur la manière de recruter de nouveaux adhérents, de rendre nos manifestations attractives.

Le Président, comme l'année précédente, n'a décompté aucun frais pour son compte, pas même des déplacements dans l'intérêt de l'UAE.

J'ai également assuré sans aucun frais la trésorerie.

Chantal SOREL, qui m'a assisté et m'a aidé à produire les bilans, n'a également sollicité aucun frais en dépit du travail considérable qu'elle a accompli.

En conclusion, l'année 2013 est excédentaire mais notre Association n'a pas encore retrouvé le nombre de cotisants qu'elle a connu quelques années plus tôt.

Je vous remercie de votre attention ainsi que de votre confiance, et je reste à votre disposition.

Veuillez agréer, Chers Amis, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean PATRIMONIO

FORENINGEN AF EUROPÆISKE ADVOKATER
EUROPÄISCHER ANWALTSVEREIN
ΕΝΩΣΗ ΕΥΡΩΠΑΙΩΝ ΔΙΚΗΓΟΡΩΝ
EUROPEAN LAWYERS' UNION
UNION DE ABOGADOS EUROPEOS
EUROOPAN ASIANAJAJALIITTO

U A E

UNION DES AVOCATS EUROPÉENS
UNIONE DEGLI AVVOCATI EUROPEI
EUROPESE ADVOCATEN UNIE
UNIÃO DOS ADVOGADOS EUROPEUS
EUROPEISKA ADVOKATERS UNION

Le Trésorier

Paris, le 20 novembre 2013

SITUATION BILANCIELLE
DU 10 OCTOBRE 2012 AU 20 NOVEMBRE 2013
(TOUS ENGAGEMENTS)

ENTREES DE COTISATIONS	**26.240,00 €**
Rémunération BCEE 0 €	
ENTREE PRODUITS (vente cravates)	**155,00 €**
ENTREE TROP PERCU	**0**
TOTAL ENTREES	**26.395,00 €**

SORTIES DEPENSES PRESTATAIRES:

1/ LDNS	80,00 €	
2/ A. PIRONE	1.001,81 €	
3/ Annonces de la Seine	4.925,00 €	
TOTAL PRESTATAIRES	6.006,81 €	
4/ Frais bancaires	8,00 €	
5/ Frais d'inscription	66,59 €	
	74,59 €	
TOTAL GENERALE DES DEPENSES		**6.081,40 €**

SORTIES SUBVENTIONS

1/ Congrès Lisbonne	5.000,00 €
2/ Congrès Prague	1.500,00 €
3/ Congrès Milan	363,00 €
4/ Frais divers	1.500,00 €
TOTAL AVOCATS	8.363,00 €

TOTAL DEPENSES 2013 **14.444,40 €**

(Ecart de trésorerie nette : 11.795,60 €)

Actuellement, pas de dépense prévue, à l'exception du paiement du nouveau site

SOLDE EN BANQUE A L'EXTRAIT AU 9 OCTOBRE 2012	46.437,34 €
SOLDE EN BANQUE A L'EXTRAIT AU 20 NOVEMBRE 2013	59.127,44 €

Il n'existe qu'un seul compte UAE ouvert dans les livres de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat de et à Luxembourg.

Tout autre compte ouvert au nom de l'UAE dans tout autre établissement financier ne fonctionnerait pas sous la signature et le contrôle du Trésorier soussigné.

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE A PARIS, LE 20 NOVEMBRE 2013.

Jean PATRIMONIO

Assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2013

Rapport du Secrétaire Général.

Les points essentiels de l'activité de l'Union des Avocats Européens durant l'année écoulée sont les suivants :

1) Le **12 octobre 2012** s'est tenu à **Marseille** le traditionnel **colloque** organisé chaque année par la Délégation Supranationale Méditerranée Provence Alpes Côte Azur Corse Liguria sous la conduite de notre dynamique Doyen Président d'honneur Gérard ABITBOL et qui fut une fois de plus un grand succès. Le thème en était « De l'Effet pervers du Principe de Précaution » Dans ce colloque de haute tenue juridique et scientifique 37 orateurs de différents pays de l'Europe, parmi eux des sommités des barreaux et magistratures, ont parlé de l'évolution en la matière dans leurs pays respectifs.

Ce colloque, fut un grand succès, tant sur le plan scientifique que sur le plan de l'assistance et donc un grand succès pour l'UAE et sa cause.

La même remarque vaut pour toutes les autres manifestations scientifiques qui ont eu effectivement lieu durant l'exercice écoulé.

****

2) A l'occasion de ce colloque s'est également tenue le **13 octobre 2012 l'assemblée générale ordinaire 2012 de l'UAE.**

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

3) Suite à cette assemblée le Comité exécutif a siégé et désigné le nouveau bureau comme suit :

Président :	Bruno TELCHINI
Vice-présidents :	Augustin CRUZ
	Pierluigi VASILE
Secrétaire général :	Romain LUTGEN
Secrétaire général adjoint :	Alexis TOMBOIS
Trésorier :	Jean PATRIMONIO
Président sortant :	Joë LEMMER

A l'occasion de ce Comité exécutif, il a été décidé de transférer le **siège de l'association** de Luxembourg à Steinfort. Depuis très longtemps le siège était établi au cabinet de notre méritant Président d'Honneur Joë LEMMER. Notre siège a tout simplement suivi Me LEMMER à sa nouvelle adresse à L-8445 Steinfort, 9a, Cité Mont Rose.

****

4) Le 12 décembre 2012 devait avoir lieu une conférence à Francfort (une première sur le sol allemand pour l'UAE !) sur le thème des Droits de l'Enfant, dans la préparation de laquelle notre amie Rosanna MARZOCCA, présidente de notre Commission du Droit Familial, s'était beaucoup investie. Malheureusement cette manifestation, tombée dans une période de très mauvais temps et de neiges abondantes, a du être annulée, car très peu de gens avaient manifesté leur intérêt.

****

5) Le **24 janvier 2013** a eu lieu à **Milan** un important **congrès**, sur le thème « Institution du Procureur Européen et la Protection des Intérêts financiers de l'Union Européenne » organisé par un éminent membre de l'UAE, à savoir Giovanni BANA, et auquel l'UAE a participé.

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

6) A l'occasion de ce congrès un deuxième **Comité exécutif** s'est tenu le **25 janvier** à Milan.

Ce comité s'est notamment penché sur la situation de notre présence sur le Web.

Le comité exécutif a accepté à cette occasion la proposition de notre ami Pierluigi VASILE de charger une de ses collaboratrices, Madame Alessandra PIRONE, de mettre à jour le fichier des membres.

Enrico Adriano RAFFAELLI et Paula TARCHINI ont souligné l'importance des commissions scientifiques, surtout pour les jeunes avocats ; il faut recruter précisément des jeunes pour le travail scientifique de l'UAE.

Un autre point de discussion important fut le Journal de l'UAE au sujet duquel la décision fut prise de le publier à l'avenir uniquement sous forme électronique.

Par ailleurs notre ami Carlos BOTHELO MONIZ a présenté les grandes lignes de l'organisation du Congrès tenu à Lisbonne.

****

7) Du **27 au 29 juin 2013** a eu lieu le XVIIe **Congrès Général à Lisbonne** sur le thème « La Crise Financière en Europe : Crise et Reprise ? », organisé par la délégation portugaise sous la présidence de notre ami Carlos BOTHELHO MONIZ. Notre ami Carlos avait réuni d'éminents juristes pour ce congrès très intéressant et juridiquement très important et les nombreux participants ont été enchantés de l'accueil qui leur était réservé.

****

8) A l'occasion du Congrès de Lisbonne le **Comité exécutif** a siégé le **29 juin 2013** et a notamment traité les sujets suivants :

La remise à jour de la liste des membres : le président pouvait annoncer que la liste des membres était désormais à jour de sorte que l'on pouvait efficacement atteindre tous les membres par des envois électroniques.

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

Le Comité exécutif a encore décidé la suppression temporaire ou définitive de plusieurs commissions scientifiques.

D'autre part fut définitivement décidé de maintenir notre Webmaster, la société E-Consulting de Strassen (Luxembourg).

Le secrétaire général doit remercier son adjoint Alexis TOMBOIS de l'avoir remplacé au pied levé pour tenir la plume du secrétaire à cette occasion.

****

9) Le **8 juillet 2013** s'est tenu à **Bari** un **colloque** organisé conjointement par le Barreau de Bari, la Commission de la Famille du même Barreau et l'UAE, sur le thème de **l'application du règlement UE n° 1259/ 2010 sur la loi applicable à la séparation et au divorce** et sur le divorce sans séparation en Italie. Cet important colloque, ouvert conjointement par notre président Bruno TELCHINI et Me Emmanuele VIGINTINO, Bâtonnier de Bari, eut un vif succès avec plus de 120 inscriptions. L'une des deux organisatrices et coordinatrices du colloque était notre amie Rosanna MARZOCCA.

****

10) Le **11 octobre 2013** s'est tenu le traditionnel **Colloque de Marseille**, crû 2013. Le thème de l'année était « **L'Evolution du Droit de la Preuve** » dans les différents pays de l'Europe, sur lequel 37 intervenants ont présenté la situation dans leurs pays respectifs. Ce fut une fois de plus un grand succès.

Le sujet du prochain Colloque de Marseille le 14 octobre 2014 est déjà connu : « Evolution du Droit de la Responsabilité médicale et des Produits Pharmaceutiques et Médicaux Défectueux en Europe ».

****

11) A l'occasion de ce colloque s'est tenu en la bonne ville de Marseille le **13 octobre 2013** un Comité exécutif. A l' occasion de ce comité le président a donné lecture de la liste prestigieuse des 41 membres d'honneur que notre

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

association a accueillis au cours de ses 27 ans d'existence. Il fut décidé de maintenir notre Webmaster.

****

12) Le secrétaire général doit remercier Jean PATRIMONIO dont ce n'est le rôle, d'avoir assuré le secrétariat de cette réunion en l'absence du secrétaire général et du secrétaire général adjoint.

****

13) Le **1er novembre 2013** s'est tenue la 13e Conférence des Barreaux Européens à **Berlin**, dont le sujet était « **Wie geht die Justiz mit ihren Fehlern um ? Fehlerkultur und Haftung der Justiz.** » (Comment la Justice réagit-elle à ses Erreurs ? La Gestion des Disfonctionnements et la Responsabilité du Service public de la Justice). Il s'agit d'une manifestation très importante pour l'UAE qui a tout intérêt à soigner ses relations avec cette organisation qui suit un but similaire au nôtre au niveau des Ordres d'avocats. Notre président Bruno TELCHINI en tant que représentant de l'Italie y assistait. Il va nous présenter très prochainement un rapport.

****

14) Juste avant notre assemblée ordinaire de 2013 nous venons d'engranger un grand succès pour notre Union :

Nous avons en effet été informés le 6 novembre 2013 que le secrétaire général du **Conseil de l'Europe** a décidé de recommander l'Union des Avocats Européens pour l'obtention du **statut participatif** auprès de son organisation !

Peu de temps auparavent Madame Valéria REVA du cabinet de nos excellents amis strasbourgeois Laurent HINCKER et Grégory THUAN, qui s'étaient occupés du dossier pour le compte de l'UAE, nous avait déjà informés de l'imminence de la bonne nouvelle.

Cette recommandation fut transmise le 1er octobre 2013 au Conseil des Ministres, a l'Assemblée parlementaire et au Congrès des Autorités régionales et locales du

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

Conseil de l'Europe et elle se transformera en décision définitive, à moins qu'une objection ne soit formulée dans les 3 mois. A la fin de ce délai, et sauf objection, l'UAE aura donc le statut participatif en tant que OING !

Sauf imprévu, l'Union des Avocats Européens aura donc bientôt le grand honneur de faire partie de ces organisations triées sur le volet destinées à épauler le Conseil de l'Europe dans son œuvre de droit.

****

Le secrétaire général tient encore à remercier tous ceux sur qui il pouvait compter durant l'année écoulée pour venir le mieux possible à bout de sa tâche : tout d'abord le Doyen des Présidents d'honneur Gérard ABITBOL, le Président en exercice Bruno TELCHINI et son ami et compatriote, le Président d'honneur Joë LEMMER, trois personnages émérites dont les renseignements et conseils lui étaient indispensables, sans omettre ses jeunes collègues du Bureau, Jean PATRIMONIO et Alexis TOMBOIS, pour les raisons déjà évoquées, ainsi beaucoup d'autres personnes qu'il ne nommera pas de peur d'en oublier.

Fait à Luxembourg, 25 novembre 2013

Romain LUTGEN
Secrétaire Général

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

Ordinary general assembly of November 30th, 2013

Report of the Secretary General

English Translation

The essential points of the activity of the Union of the European Lawyers during the past year are the following ones:

1) *On October 12th, 2012 was held in Marseille the traditional colloquium organized every year by the Délégation Supranationale Méditerranée Provence Alpes Côte Azur Corse Liguria under the aegis of our dynamic Dean Honorary President Gérard ABITBOL and which was once again a big success. The subject was there « Of the Perverse Effect of the Principle of Precaution » In this colloquium of high legal and scientific level 37 speakers of various countries of Europe, among them of outstanding professionals of bars and judiciaries, talked about the evolution in the subject in their respective countries.*

This colloquium has been a great success, both on the scientific plan and regarding the number of attending persons and thus a big success for the UAE and its cause.

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

The same remark is valid for all other scientific events which effectively took place during the last year of activity of the UAE.

****

2) *On the occasion of this colloquium was also held on* ***October 13th, 2012*** *the* ***common general assembly on 2012 of the UAE.***

3) *Further to this assembly the Executive Committee appointed the new Bureau as follows:*

President:	*Bruno TELCHINI*
Vice-presidents:	*Augustìn CRUZ*
	pierluigi VASILE
Secretary General:	*Roman LUTGEN*
Assistant Secretary General:	*Alexis TOMBOIS*
Treasurer:	*Jean PATRIMONIO*
Outgoing president:	*Joë LEMMER*

On the occasion of this Executive Committee, it was decided to transfer the ***seat of the association*** *from Luxemburg to Steinfort. For a very long time the seat was established at the office of our deserving Honorary President Joë LEMMER. Our seat simply followed Mr. LEMMER to his new address in L-8445 Steinfort, 9a, Cité Mont Rose.*

****

4) *On* ***December 12th, 2012*** *a conference was scheduled in Frankfort (the first one on the German ground for the UAE!) on the subject of the" Rights of the Child", into the preparation of which our friend Rosanna MARZOCCA, president of our Commission of the Family Right, had put a lot . Regrettably this demonstration, fallen for a period of very bad weather and plenty of snow, had to be cancelled, because very few people had shown their interest.*

****

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

5) ***On January 24th, 2013*** *took place in* ***Milan*** *an important* ***congress****, on the subject « Institution of the European financial Prosecutor and the Protection of the Interests of the European Union » organized by an eminent member of the UAE, namely Giovanni BANA, and in which the UAE participated.*

6) *On the occasion of this congress the second* ***Executive committee*** *was held on the same* ***January 25th*** *in Milan.*

   This committee notably discussed the situation of our presence on the Web.

   The executive committee accepted on this occasion the proposition of our friend Pierluigi VASILE to charge one of his collaborators, Signora Alessandra PIRONE, to update the file of the members.

   ENRICO ADRIANO RAFFAELLI AND PAULA TARCHINI emphasized the importance of the scientifical commissions, especially for the young lawyers, It is indeed necessary to recruit young people for the scientific work of the UAE.

   Another important point of discussion was the Newspaper of the UAE about which the decision was taken to publish it in the future exclusively electronically.

   Besides, our friend Carlos BOTHELO MONIZ presented the main lines of the organization of the Congress held in Lisbon.

****

7) ***From 27 till 29 June 2013*** *took place the XVIIth* ***General Congress in Lisbon*** *on the subject « The Financial Crisis in Europe: On the Road to the Recovery?», organized by the Portuguese delegation under the presidency of our friend Carlos BOTHELHO MONIZ. Our friend Carlos had gathered eminent jurists for this very interesting and legally very important congress and the numerous participants were enchanted with the reception which was reserved for them.*

****

8) *On the occasion of the Congress of Lisbon the* ***Executive committee*** *sat* ***on June 29th, 2013*** *and notably treated the following subjects:*

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

The update of the list of the members: the president could announce that the list of the members was henceforth up to date so that we could effectively reach all the members electronically.

The Executive Committee has also decided on the temporary or definitive abolition of several scientific commissions.

On the other hand was definitively decided to maintain our Webmaster, E-Consulting Company of Strassen (Luxembourg).

The Secretary General has to thank his assistant Alexis TOMBOIS for having replaced him at a moment's notice to act as secretary on this occasion.

****

*9) On **July 8th, 2013** was held in **Bari** a **colloquium** organized collectively by the Bar of Bari, the Commission of the Family of the same Bar and the UAE, on the subject of **the application of the regulation EC N 1259/2010 on the law applicable to the separation and to the divorce** and on the divorce without separation in Italy. This important colloquium, opened collectively by our President Bruno TELCHINI and Mrs Emmanuele VIGINTINO, President of the bar de Bari, was a big success with over 120 registrations. One of the two organizers and coordinators of the colloquium was our friend Rosanna MARZOCCA.*

****

*10) On **October 11th, 2013** was held the traditional **Colloquium of Marseille**. The subject of the year was **"The Evolution of the Law of the Proof"** in the various countries of Europe, on which 37 participants presented the situation in their respective countries. It was once again a big success.*

*The subject of the next Colloquium of Marseille on **October 14th, 2014** is already known: «* « Evolution du Droit de la Responsabilité médicale et des Produits Pharmaceutiques et Médicaux Défectueux en Europe ».

****

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

11) On the occasion of this colloquium was held in the city of Marseille on ***October 13th, 2013*** *an* ***Executive Committee.*** *Its president made a reading of the prestigious list of 41 honorary members that our association welcomed during its 27 years of existence. It was also decided to maintain our Webmaster.*

12) The Secretary General wants to thank Jean PATROMONIO who acted as a secretary at this meeting in the absence of the Secretary General and of the assistant Secretary General.

****

13) ***On November 1st, 2013*** *was held* ***13th Conference of the European Bars*** *in* ***Berlin,*** *the subject of which was "****How does the legal system deal with its mistakes? Error Management and the legal System's Liability****" This conference is very important for the UAE which has to take care of its relations with this organization which follows a purpose similar to ours at the level of the Bar Associations. Our president Bruno TELCHINI as a representative of Italy was a participant. He is going to present us a report very soon.*

****

14) Just before our common assembly of 2013 we have obtained a big success for our Union:

We were indeed informed on November 6th, 2013 that the Secretary General of the ***Council of Europe*** *had decided to recommend the Union of the European Lawyers for obtaining an* ***participatory status*** *with his organization!*

Not very long before Mrs. Valéria REVA of the law office of our excellent friends from Strasbourg Laurent HINKER, and Grégory THUAN who had taken care of the file, had informed us of the imminent good news.

This recommendation was passed on October 1st, 2013 to the Cabinet, to the Parliamentary Assembly and to the Congress of the Regional and Local Authorities of the Council of Europe and will be transformed into a definitive decision, unless

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu

an objection is formulated within 3 months. At the end of this period, and except objection, the UAE will thus have the participatory status as OING!

Unless anything unforeseen happens, the Union of the European Lawyers will thus have soon the great honor to be a part of these feworganizations intended to support the Council of Europe in its work of law.

****

The Secretary General would like to thank all those on whom he could count during the past year to get through as good as possible in his task: first of all the Dean of Honorary Presidents Gérard ABITBOL, the serving chairman Bruno TELCHINI and his friend and fellow countryman, the Honorary President Joë LEMMER, three highly skilled persons whose information and advices were indispensable to him, without omitting his young colleagues of the Bureau, Jean PATRIMONIO and Alexis TOMBOIS, for the already evoked reasons, and many other people who he would not name out of fear to forget somebody.

Made in Luxembourg, in November 25th, 2013

Roman LUTGEN
Secretary General

Union des Avocats Européens
Association sans but lucratif
Registre de commerce de Luxembourg n° F4458
Siège social : L-8445 Steinfort, 9a, cité Mont-Rose
www.uae.lu
uae@rl-avocats.lu